



Poudlard, le 21^{ème} jour d'Août 2017

Admission pour les Sections de 1^{ère} année

A toi, Candidat à l'Ecole des Sorciers,

Le Conseil d'Administration à l'honneur d'annoncer que votre candidature a été acceptée. La session 2017-18 débutera le 28^{ème} jour d'octobre. Il est temps de mettre à jour votre dossier afin de garantir votre entrée dans notre vénérable Institution. Notre Administration vous prie donc de remplir le formulaire ad-hoc ci-joint.

Chaque Novice devra apporter dans sa malle :

- Une Cape et un Chapeau ou couvre-chef de Sorcier
 - Une Echarpe rayée dans le thème de l'Ecole
 - Votre plumier contenant au moins de quoi écrire
 - Une source de lumière, vous ne maîtrisez pas encore le Lumos
 - Votre Animal Totem. Porté quelle qu'en soit la manière (tatouage, peluche, bijoux, ou Patronus)
 - Un Sac à dos contenant de quoi s'hydrater et faire collation. De bonnes Chaussures, et une Pèlerine
- Pas de baguette !** Le Sieur Ollivander nous faisant l'honneur de sa présence pour vous remettre la vôtre.

Les frais d'écologie de cette session 2017-2018 s'élèvent à 35.- francs. Somme dévolue aux fournitures scolaires remises au Novice, ainsi qu'à l'entretien du château, et au banquet d'Intronisation. Une fois toutes les inscriptions validées, l'entrée du quai 9^{3/4}, et l'horaire du Poudlard Express, vous seront transmis.

Programme de votre soirée d'Intronisation au Château :

20h - Accueil des nouveaux Elèves par la Doyenne et Professeure McGonagall
répartition des élèves dans les Quatre Maisons par la Cérémonie du Choixpeau

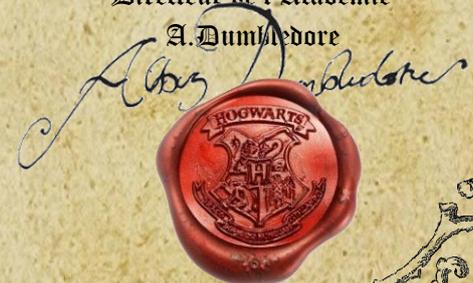
20h30 - Banquet dans la Grande Salle en présence du Corps professoral

21h - Rencontres avec les Professeurs - Premier Cours
en présence de Miss Skeeter et Mr Bozo, Rédactrice en chef et Photographe, à la Gazette des Sorciers

21h30 - Descente aux Flambeaux
aux frontières de la Forêt interdite

Directeur de l'Académie
A. Dumbledore

[Formulaire d'inscription en ligne](#)



Annexe : Règlement général de l'Etablissement

Règlement général de l'Établissement



1. La rentrée aura lieu par tous les temps. L'étudiant veillera à s'habiller en conséquence.
2. Les frais d'écologies auront été réglés d'ici au 15 septembre pour valider l'inscription, les places aux seins de notre vénérable Établissement étant limitées et très recherchées.
3. Frais d'écologie non remboursables : les cuisines de Poudlard, ainsi que l'organisation du château ne sauraient souffrir de problèmes d'intendance.
4. Le Poudlard Express, en partance du quai 9 ³/₄, réputé train le plus ponctuel au monde, n'attendra pas les retardataires. Notez donc bien le lieu et l'heure de son départ lorsque vous recevrez son horaire ! Il partira aux environs de 19h30 de Lausanne.
5. Tenue académique exigée. Chaque étudiant viendra équipé du matériel qui lui a été communiqué pour sa rentrée. Élève sans uniforme, fera baïsselle pour la forme...
6. Si la corruption du Corps professoral est strictement condamnée d'expulsion, l'on n'interdit pas aux élèves d'apporter plats ou boissons de leurs traditions, afin de les partager au Banquet, qui cette année portera, évidemment, les couleurs d'Halloween.
7. Tout manquement au règlement entraînera, irrémédiablement, de lourdes et violentes sanctions.
8. Le Concierge de l'Établissement, Monsieur Rusard, vous rappelle qu'il est strictement interdit de courir ou de chahuter dans l'enceinte et les couloirs du château...

